



L'investissement social dans les politiques de petite enfance et de soutien à la parentalité en France : états des lieux et perspectives

Sandrine Dauphin

Responsable du département de l'Animation de la Recherche/DSER

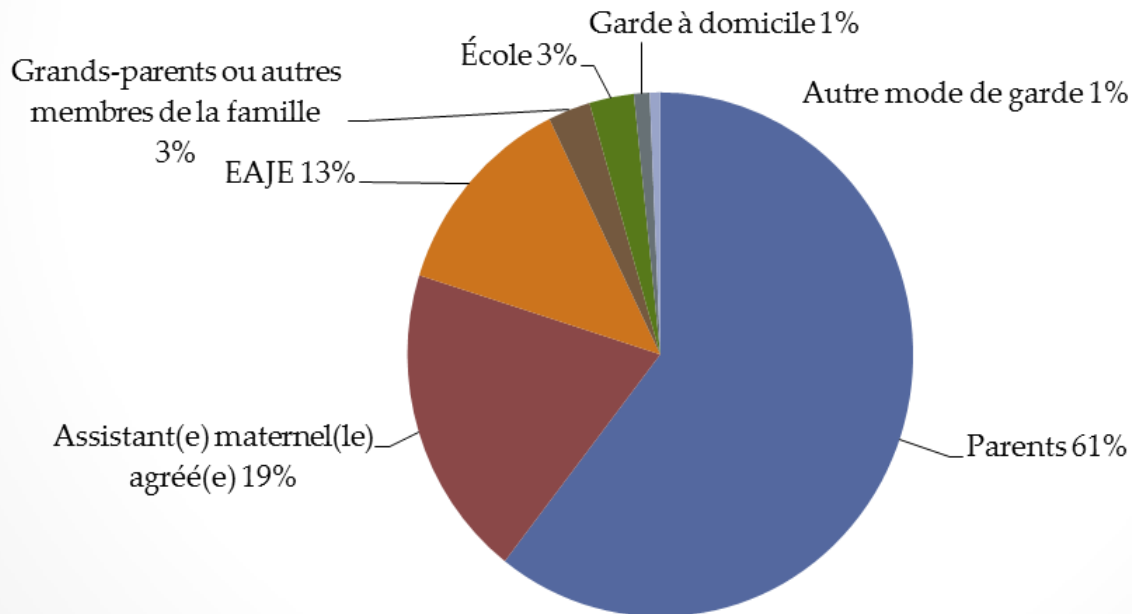
Caisse nationale des Allocations familiales

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Par qui sont gardés les jeunes enfants ?

- ✓ Le mode d'accueil le plus fréquent en dehors des parents est l'assistante maternelle agréée

Répartition des enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde principal en semaine entre 8 heures et 19 heures (en %)



DÉVELOPPER L'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Quelle offre en mode d'accueil formel ?

- Une augmentation de l'offre, particulièrement chez les assistant.e.s maternel.le.s
- Diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans (35% en 2000, 11% aujourd'hui)
- Une offre qui demeure insuffisante face à la demande

Evolution de la capacité théorique d'accueil pour des enfants de moins de 3 ans pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2013

Mode d'accueil formel	CT pour 100 enfants de moins de 3 ans en (en %)	
	En 2010	En 2013
Assistant.e maternel.le	29,3	32,9
Eaje	15,1	16,6
Salarié à domicile	1,9	1,7
Ecole maternelle	4,6	4,0
Ensemble	46,9	55,1



ALLOCATIONS
FAMILIALES

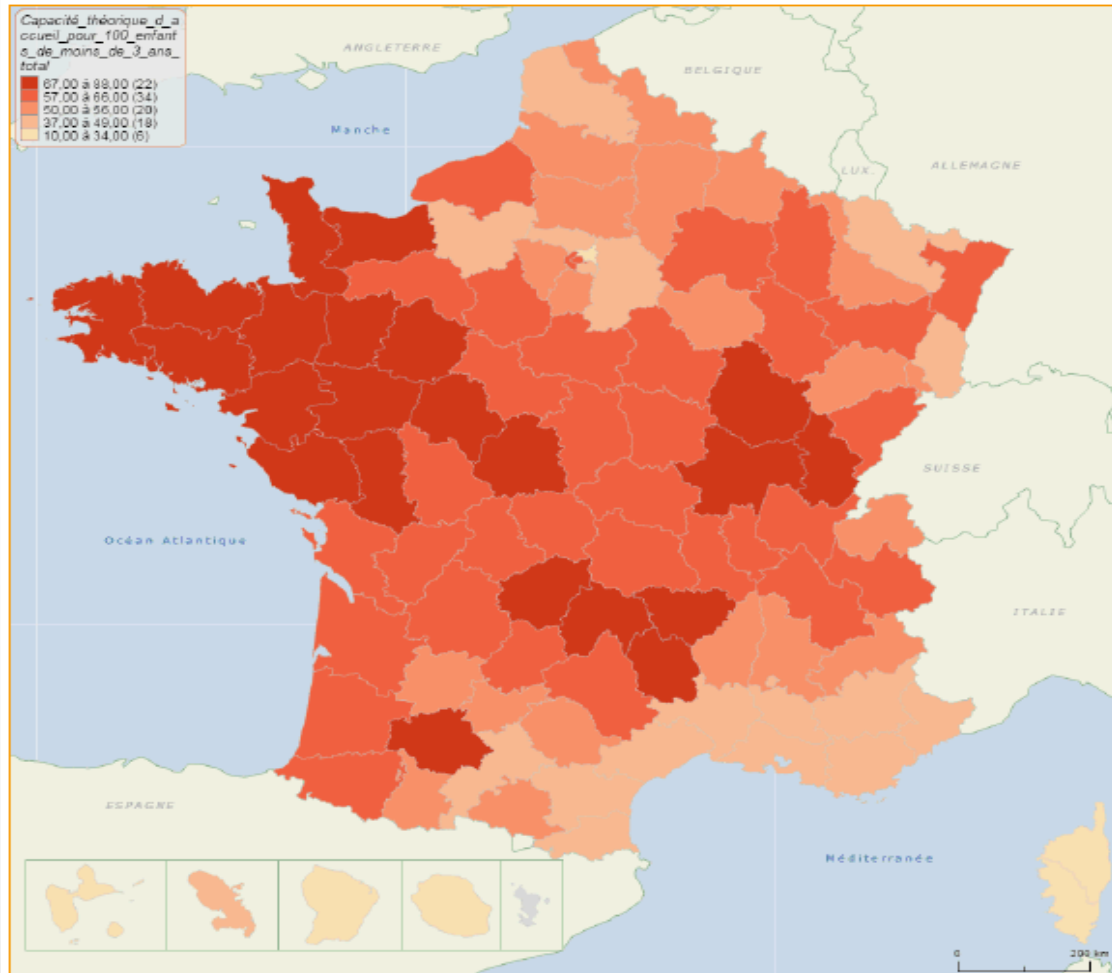
Caisse
nationale

DÉVELOPPER L'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL

□ Quelle offre d'accueil sur le territoire ?

- Une grande hétérogénéité de l'offre territoriale

Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans - total



DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Quelle est la part de familles dites « défavorisées » dans les modes d'accueil payants ?

- Pas de chiffre « fiable » car pas de données issues des Eaje nationalement.
- 91% des jeunes enfants des familles les moins aisées sont principalement gardés par leurs parents contre 31% des enfants des familles les plus aisées.
- Dans les familles défavorisées lorsqu'ils ne sont pas gardés par leurs parents, les enfants sont plus souvent dans un Eaje.
- 8% d'enfants pauvres dans les crèches si on regarde le recours.

Source : Enquête modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de la Drees, 2013.

- 19,2 % des familles ayant au moins un enfant accueilli en Eaje ont des ressources inférieures au seuil de bas revenu (1 021 euros mensuels).
- 13,3 % relèvent d'un dispositif de revenu garanti (Rsa ou Aah)
- Mais les proportions sont moindres que leur représentation dans la population totale (19,2% de bas revenus en Eaje versus 25,7% dans la population des territoires expérimentaux).

DÉVELOPPER LES MODES D'ACCUEIL

❑ Quelles sont les préférences des parents ?

✓ Une préférence pour la crèche

- Un tiers des parents à la naissance de leurs enfants déclarent préférer la crèche....
-mais la crèche reste une solution moins « accessible » que les autres puisque 50 % des familles n'ont pas pu obtenir de place.

✓ Des choix qui fluctuent selon l'âge de l'enfant

- Entre 0 et 6 mois, 76 % des familles estiment que le mode d'accueil le plus adapté à leur enfant est la garde par l'un des parent.
- Entre 6 et 12 mois, les avis sont très partagés.
- Après 12 mois, elles se prononcent pour environ la moitié d'entre elles en faveur de la crèche.

Source : Baromètre de la petite enfance, 2015.

DÉVELOPPER L'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Quel est le coût pour les parents ?

- **L'Eaje est le mode de garde payant qui nécessite le moins d'avance de frais des familles**
- Après déduction des allocations et des réductions d'impôt, le reste à charge des familles est de 195 € par mois pour un.e assistant.e maternel.le, soit 1,40 € par heure, contre 153 € pour une Eaje, soit 1,20 € par heure.
- Une heure d'accueil en Eaje varie du simple à plus du triple, entre les ménages les plus modestes* (0,60 €) et les ménages les plus aisés** (2,10 €).
- Chez un.e assistant.e maternel.le, une heure varie du simple au double (1 € contre 2,10€).

* 1350€ ou moins par mois

** Plus de 2150€ par mois

Source : Enquête modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de la Drees, 2013.

DÉVELOPPER L'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Quel est le coût pour la collectivité ?

- En 2014, dépenses pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans : 31,3 milliards d'€

*Dépenses d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans
(en milliards d'€)*

Accueil individuel	4 443,13
EAJE dont :	5 891,76
<i>dépenses de fonctionnement</i>	<i>5280,93</i>
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>610,83</i>
Ecole préélémentaire	551,28
Dépense fiscale	1356,53
Total	12 683,7

DÉVELOPPER L'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL

❑ Questions

- ❖ Développer des modes d'accueil dans une perspective d'investissement social signifie-t-il privilégier l'accueil collectif ?
...ou bien de continuer la diversification collectif/individuel mais d'harmoniser le type d'offre de services proposée aux parents ?
- ❖ Doit-on davantage privilégier les familles défavorisées dans les modes d'accueil collectif (et) l'accueil individuel ?
...Question de l'universalité et/ou du ciblage ?
- ❖ La question de qui paye, qui prend en charge repose-t-elle uniquement sur la collectivité ?
...ou bien doit-on poursuivre l'investissement auprès du secteur privé ?

ASSURER DES SERVICES D'ACCUEIL DE QUALITE

□ Quelles spécificités du contexte français ?

- Les institutions d'accueil ont été historiquement des établissements à visée sanitaire et sociale, dans une moindre mesure, éducative.
- En France, il est exigé des structures un « projet éducatif » depuis 2000 mais sans cadre de référence précis.
- Diversité des professionnel.le.s : auxiliaires de puériculture, éducateur/trices de jeunes enfants, assistant(e)s maternel(le)s, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, professeurs des écoles.
- Absence de curriculum.

ASSURER DES SERVICES D'ACCUEIL DE QUALITE

□ Par qualité, de quoi parle-t-on ?

- Les définitions de la qualité sont multiples, chacune peut être ajustée aux spécificités contextuelles.
- Les critères européens énoncent : un environnement sûr et stimulant ; un personnel bienveillant et encourageant ; des possibilités d'interactions verbales et sociales intensives ; des expériences appropriées pour encourager le développement cognitif, physique, social et émotionnel des enfants.

ASSURER DES SERVICES D'ACCUEIL DE QUALITE

❑ Questions

- ❖ **Que vise-t-on pour les enfants ?**
 - Compétences langagières, cognitives, affectives, motrices, sociales ?
 - Bien-être ?
 - Développement complet de l'enfant (cf. de Singly et Wisnia-Weill) ?

- ❖ **Repenser la formation des professionnel.le.s ?**
 - Des qualifications davantage tournées vers les apprentissages éducatifs ?
 - Un développement professionnel continu ?

- ❖ **Evaluer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage des modes d'accueil ?**
 - Se doter de lignes directrices éducatives au niveau national ?
 - Distinguer entre chaque type d'accueil ?

- ❖ **Comment fournir une aide supplémentaire aux enfants défavorisés ?**
 - Des mesures spécifiques pour soutenir leur développement cognitif et non cognitif ?
 - Du personnel supplémentaire ou spécialisé ?
 - Des dispositions spécifiques en matière d'organisation et/ou de financement ?

ACCOMPAGNER LES PARENTS

□ Soutien/accompagnement à la parentalité : de quoi parle-t-on ?

- Aider les parents dans leurs rôle de parents avec pour objectif l'intérêt ou le bien-être de l'enfant.
- Ensemble de dispositifs variés qui répondent aux objectifs préventifs suivants : favoriser la qualité du lien d'attachement parents-enfants, prévenir la rupture du lien familial, apporter un appui aux parents par la création et le renforcement des liens sociaux, renforcer le lien entre les familles et l'école...
- Des actions très variées : groupes de paroles, conférences, accompagnement à la scolarité, médiation familiale, outils tels que la mallette des parents...

ACCOMPAGNER LES PARENTS

❑ Quelle gouvernance et quel financement ?

- Un budget « faible » mais en augmentation constante supporté par la branche Famille : de 51 millions d'€ en 2012 à presque 80 millions d'€ en 2015.
- Un objectif : toucher 20% des familles avec un enfant de moins de 18 ans
- Des actions menées principalement par le secteur associatif.
- Des comités départementaux de soutien à la parentalité qui ne sont pas présents sur l'ensemble du territoire.

ACCOMPAGNER LES PARENTS

❑ Quels besoins des parents ?

- ✓ La tranche d'âge qui pose le plus de difficultés est l'adolescence.
- ✓ Le premier sujet de préoccupation est l'école, puis la santé.
- ✓ Les parents recherchent en cas de difficultés, en premier lieu, des conseils auprès de l'entourage : amis, autres parents, famille. Et des professionnels de la santé.
- ✓ Les familles monoparentales et les familles nombreuses sont davantage en demande d'accompagnement et de soutien.
- ✓ Mais les lieux de soutien à la parentalité sont globalement peu connus et peu fréquentés.

Source : enquête sur les besoins et attentes des parents, Cnaf, 2016 (à paraître)

□ Questions

❖ Mieux définir les objectifs de politique publique ?

- Un référentiel national d'actions ?
- Penser en termes de parcours du parent ou de l'enfant ?

❖ Coordonner l'action des différents acteurs ?

- Systématiser les diagnostics territoriaux ?
- Utiliser les schémas départementaux des services aux familles comme levier ?

QUESTIONNEMENTS CONCLUSIFS SUR L'INVESTISSEMENT SOCIAL

- ❑ **Repenser les fondements de la politique petite enfance ?**
 - ❖ Ajouter de façon plus explicite le bien-être/l'intérêt de l'enfant comme objectif de la politique familiale traditionnellement basée sur la démographie et la conciliation ? Y intégrer plus explicitement une dimension éducative ?

- ❑ **Questionner le système dual français ?**
 - ❖ Doit-on remettre en cause ce système différencié entre Affaires sociales et Education nationale ...ou le faire évoluer vers davantage de « passerelles » entre les deux,... voire vers un système intégré ?

QUESTIONNEMENTS CONCLUSIFS SUR L'INVESTISSEMENT SOCIAL

- ❑ **Articuler les politiques petite enfance, parentalité et éducative pour plus de transversalité ?**
 - Penser les offres de services en termes de parcours de vie de l'individu et non par domaines d'intervention institutionnelle ?
 - Penser en termes de développement territorial ?

- ❑ **Suivre et évaluer**
 - Définir des indicateurs d'investissement social ?
 - Améliorer les méthodes de production de données longitudinales, c'est-à-dire les données qui suivent les individus ou les ménages dans le temps ?